

**Ontario College of
Social Workers and
Social Service Workers**



**Ordre des travailleurs
sociaux et des techniciens
en travail social de l'Ontario**

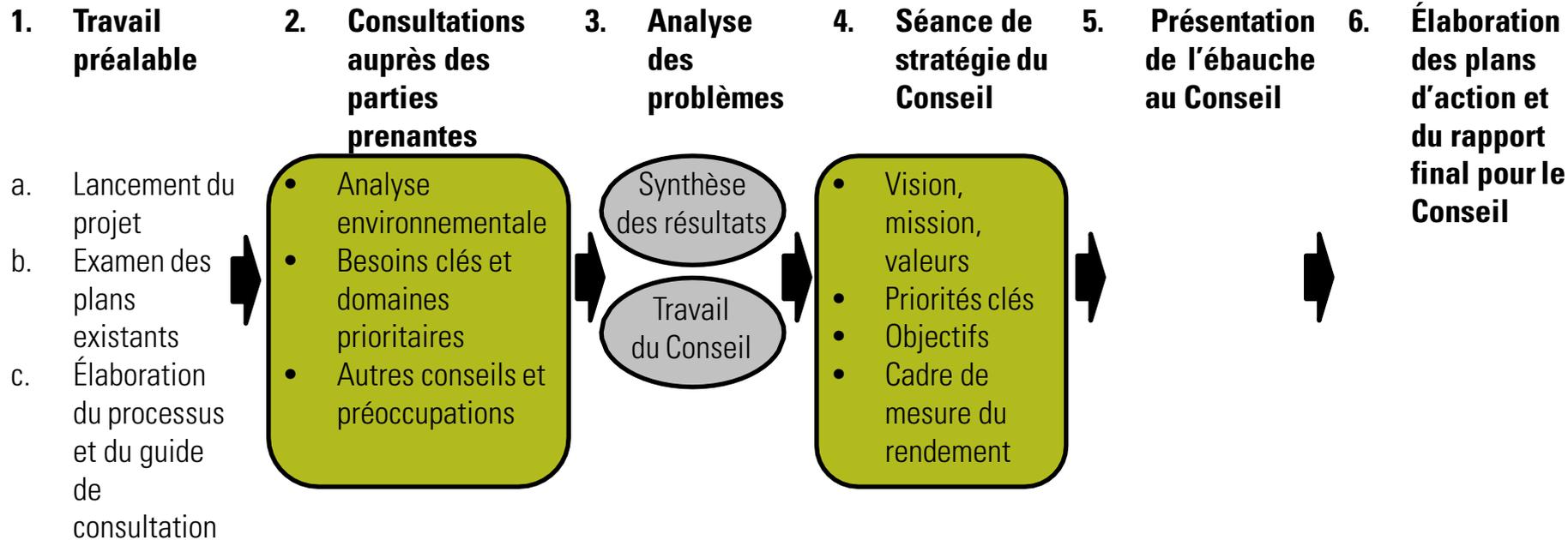
OTSTTSO Plan Stratégique 2016-2019

Révisé en mai 2017





Processus





Mission

L'OTSTTSO protège l'intérêt du public en réglementant l'exercice des professions de travailleuse sociale/travailleur social et de technicienne/technicien en travail social et en faisant la promotion d'une pratique éthique et professionnelle.



Vision avec des objectifs à long terme

L'OTSTTSO s'efforce d'atteindre l'excellence organisationnelle dans le cadre de son mandat afin de servir l'intérêt public, de réglementer ses membres et de rendre des comptes à la collectivité et d'être accessible à celle-ci. Nous estimons que nous avons réalisé cette vision lorsque :

- Toute personne admissible est inscrite auprès de l'Ordre.
- Toutes les parties prenantes ont une bonne compréhension du rôle et de l'importance de l'Ordre ainsi que de l'intérêt d'y adhérer.
- Les travailleuses sociales/travailleurs sociaux et les techniciennes/techniciens en travail social disposent d'un champ d'activité exécutoire.
- Nous disposons d'un Conseil fort et engagé.
- Nous sommes un leader d'opinion reconnu dans le secteur et plus largement au sein de la communauté de réglementation.
- Il existe un examen standard conditionnant l'entrée en exercice des travailleuses sociales/travailleurs sociaux et des techniciennes/techniciens en travail social.
- Il existe une plateforme technologique totalement intégrée destinée à accroître la transparence des activités de l'Ordre et de ses processus pour promouvoir la protection du public.
- Seuls les membres inscrits utilisent les titres de qualification protégés.



Valeurs fondamentales

- Respect
- Équité et transparence
- Efficience et efficacité
- Leadership et obligation de rendre compte
- Conduite éthique
- Collectivités de soutien



Priorités pour 2016-2019

- Renforcer la sensibilisation auprès des parties prenantes et du public
- Faire respecter une pratique éthique et professionnelle
- Maintenir une gouvernance efficace
- Atteindre une efficacité réglementaire



Objectifs (2016-2019)

Sensibilisation des parties prenantes

- 1.1 Élaborer une stratégie de communication.
- 1.2 Accroître la sensibilisation des employeurs.
- 1.3 Accroître la sensibilisation du monde éducatif.
- 1.4 Élaborer une campagne de défense des droits auprès du gouvernement.

Pratique éthique et professionnelle

- 2.1 Réviser le Programme de maintien de la compétence.
- 2.2 Examiner et réviser les normes de pratique.

Gouvernance efficace

- 3.1 Examiner, réviser et clarifier les rôles.
- 3.2 Miser sur la technologie pour améliorer le travail du Conseil et des comités.
- 3.3 Promouvoir une culture de la diversité, de la demande d'information et de l'accessibilité au sein de l'Ordre.

Efficacité réglementaire

- 4.1 Améliorer les stratégies d'application de la protection des titres de qualification et de maintien.
- 4.2 Accroître l'utilisation efficiente de la technologie dans les activités de l'Ordre.
- 4.3 Garantir des processus de plainte et de sanction efficaces, efficaces et opportuns.
- 4.4 Satisfaire les attentes du public et du gouvernement en matière d'augmentation de la transparence.
- 4.5 Collaborer avec d'autres organismes de réglementation dans tout le Canada pour connaître les initiatives en matière de réglementation dans le but d'envisager la nécessité d'une harmonisation.



Évolution des priorités

2011

1. Renforcer la sensibilisation auprès des parties prenantes et du public
2. Promouvoir l'excellence dans la pratique
3. Maintenir une gouvernance efficace
4. Exercer un leadership en matière de réglementation



2016

1. Renforcer la sensibilisation auprès des parties prenantes et du public
2. Faire respecter une pratique éthique et professionnelle
3. Maintenir une gouvernance efficace
4. Atteindre une efficacité réglementaire